



SEV 2020 : séjours Groupe vs Individuel

Juillet 2021
Isabelle Bouquet



❖	L'essentiel à retenir	3
❖	Profil socio-démographique	7
✓	Synthèse Partis SEV vs France 60 ans et +	8
✓	Synthèse Partis SEV en Groupe vs en Individuel	9
✓	Résultats détaillés : sexe, âge, catégorie d'agglomération	10
✓	Résultats détaillés : handicap/dépendance, aide financière, ancienneté et multi-séjours SEV	11
✓	Résultats détaillés : région d'origine du senior (domicile)	12
❖	Profil des séjours	14
✓	Environnement	15
✓	Région de destination	16
✓	Opérateurs de tourisme, durée du séjour	18
✓	Période de départ	20
❖	SEV 2020 : impacts de la crise sanitaire	21
❖	Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet	26
❖	L'impact économique de SEV sur le territoire	34
✓	Récapitulatif par région	35

- 22 406 bénéficiaires du programme SEV en 2020 dont 49 % pour le dispositif Groupe (10 973)
 - 8,9 millions de chiffre d'affaires générés pour l'activité Hébergement dont 2,75* millions de subventions directes de l'ANCV qui a participé au financement de 69 % des séjours (15 376 personnes)
 - Impact de la crise sanitaire sur les départs SEV :
 - Evidemment, une grosse chute du nombre de seniors partis (divisé quasiment par 4 : 85 228 en 2019)
 - Des partants rajeunis mais uniquement pour le dispositif Groupe, un profil individuel inchangé
 - Des porteurs de projet prudents qui ont fait partir les moins fragiles de leurs publics d'où :
 - des partis en groupe particulièrement peu nombreux en 2020 (vs 2019 : divisés par 5,8 vs par 1,9 pour les individuels)
 - des partants Groupe vs Individuel moins typés, marqueur d'un certain rapprochement des deux dispositifs.
- Evolution conjoncturelle ou structurelle ?**

Profil socio-démographique des bénéficiaires SEV

➤ Age

- ✓ Le cœur de cible de SEV : les 70 - 79 ans qui sont 1,5 fois plus nombreux parmi les partis SEV vs parmi l'ensemble des 60 ans et plus vivant en France : 49 % vs 33 %
- ✓ Un âge charnière : 75 - 79 ans, la tranche d'âge qui segmente les partants SEV :
 - En dessous : davantage de partis en individuel dont 68 % ont moins de 75 ans (60 % pour les groupes)
 - Au dessus : davantage de partis en groupe : 21 % d'entre eux ont 80 ans et plus vs 14 % pour les individuels.

➤ Sexe

- ✓ Des partants avec SEV plus âgés que l'ensemble des seniors France ➡ davantage de femmes parmi les partis SEV (65 % vs 56 % des 60 ans et + France)
- ✓ Des partis en groupe plus âgés que les individuels ➡ également davantage de femmes parmi eux (70 % vs 60 % pour les individuels).

➤ Handicap et dépendance

- ✓ 6 % de partis avec SEV en situation de handicap ou dépendance
- ✓ Trois fois plus parmi les individuels : 9 % vs 3 % parmi les groupes, la différence se situant sur le handicap.

➤ Région de domicile

- ✓ Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, davantage de seniors partis avec SEV domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Pays de la Loire et, dans une moindre mesure, dans le Grand Est
- ✓ A l'inverse, sont sous-représentés parmi les partis SEV, les résidents en Centre-Val de Loire, Ile-de-France et les trois régions du sud (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA) plus la Corse
- ✓ Des différences régionales également au sein du programme SEV :
 - Proportionnellement, nettement plus de partis en groupe originaires du Grand Est et surtout d'Ile-de-France
 - Davantage de partis en individuel domiciliés en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et PACA.

Profil SEV

➤ Subvention accordée

- ✓ Près de sept séjours SEV sur dix sont subventionnés par l'ANCV
- ✓ Des résultats groupe nettement en retrait (60 % vs 77 % pour les individuels) car très peu d'éligibles à l'aide par conjoint et en tant qu'aidant parmi les partis en groupe.

➤ Ancienneté SEV

- ✓ Parmi les partis 2020, un tiers sont des primo-partants SEV
- ✓ Des résultats tirés vers le haut par les séjours en groupe parmi lesquels on trouve la moitié de primo-partants vs 15 % pour les individuels) et trois fois moins de très anciens (inscrits à SEV depuis 7 ans et plus) : 8 % vs 24 %.

➤ Multi-séjours SEV

- ✓ Au global, très très peu de multi-partants SEV sur l'année (4 %). Rappel : l'aide de l'ANCV n'est accordée qu'une seule fois par an
- ✓ 96 % de ces multi-séjours se font sur un même type de séjour, seulement 4 % de multi-partants mixtes (en groupe et en individuel)
- ✓ Des individuels très nettement plus adeptes des multi-départs : 7 % vs 1 % pour les séjours en groupe.

Profil des séjours

➤ Destination

- ✓ La mer reste la destination la plus prisée : elle concentre six séjours sur dix (Groupe et/ou Individuel). Les différences se situent sur les deux autres environnements : des groupes un peu plus adeptes de la campagne (26 % vs 21 %), des individuels un peu plus fans de la montagne (20 % vs 16 %)
- ✓ Au sein de chaque cible ainsi qu'au global, des âges moyens très proches selon le type de destination
- ✓ Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les trois régions du sud de la France (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA) sont celles qui accueillent le plus de séjours (la moitié à elles trois)
- ✓ Suivent l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne. Les cinq régions les plus fréquentées totalisent quasiment les trois quarts des séjours, les huit autres régions se partageant les 26 % restants
- ✓ Des différences Groupe vs Individuel limitées en matière de répartition régionale des destinations des séjours : les individuels sont un peu plus adeptes des régions Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes, les groupes ayant, pour leur part, une petite préférence pour le Grand Est et surtout la Corse.

➤ Durée du séjour

- ✓ Au global, une majorité écrasante de séjours 8 jours / 7 nuits (95 %) mais des différences majeures selon les dispositifs : on compte quatre fois plus de séjours courts (5 jours / 4 nuits) pour les départs en groupe (8 % vs 2 % pour les individuels).

Profil des séjours (suite)

➤ Période du séjour

- ✓ Période de départ : une année particulièrement atypique sur cette variable suite à la crise sanitaire et aux confinements successifs : une extrême concentration des séjours sur la fin d'été (fin août/septembre : 79 %, tous dispositifs confondus)
- ✓ Mais, finalement, dans le détail, des comportements Groupe et Individuel assez différents :
 - Des individuels plus prompts à partir dès la fin du premier confinement : 10 % en juin/début juillet vs 2 % des groupes
 - Des groupes plus nombreux à attendre la fin de l'été : 82 % fin août/septembre vs 75 % pour les individuels
- ✓ Deux explications : des porteurs de projet à la fois plus prudents (des seniors plus fragiles) + une organisation par nature plus lourde à mettre en place une fois les consignes gouvernementales clarifiées
- ✓ Remarque : la configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période dans la mesure où 77 % des séjours commencent un samedi.

➤ Opérateurs de tourisme

- ✓ 44 opérateurs ont participé à SEV en 2020 : 34 ont reçu des groupes et des individuels (77 %), 2 uniquement des groupes (5 %) et 8 uniquement des individuels (18 %)
- ✓ Les trois opérateurs qui ont reçu le plus de bénéficiaires concentrent 35 % des séjours (Groupe : 40 % - Individuel : 30 %), les dix premiers totalisant sept séjours sur dix
- ✓ Les trois quarts des séjours SEV (Groupe comme Individuel) concernent des opérateurs adhérents à l'UNAT.


Séjours groupe : focus sur les porteurs de projet

- Deux catégories de porteur de projet concentrent les trois quarts des séjours en groupe :
 - ✓ Les associations et clubs (47 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades / handicapés, associations familiales, sportives ou liées à une ancienne activité professionnelle
 - ✓ Les collectivités territoriales (27 %) : des CCAS/CIAS (22 %) mais également des communes/Intercommunes (4 %) ainsi que des structures communales rattachées (1 %), le niveau communal totalisant 93 % des départs
- Des porteurs de projet dont les partants cumulent fragilité économique (évaluée par la part de séjours subventionnés) et fragilité personnelle souvent liée au grand âge mais pas uniquement (mesurée par la part de séjours courts) :
 - ✓ les porteurs de projet "spécialisés" : hébergements permanents, services d'aide à domicile et structures d'accueil, orientation, informations
 - ✓ certains généralistes comme les structures sociales tous publics, les organismes caritatifs, les opérateurs de tourisme et les COS/CE
- Parmi les publics les moins fragiles (les deux indicateurs sont en dessous de la moyenne), on trouve les seniors partis via les associations/clubs et les collectivités territoriales.

SEV 2020 : impacts de la crise sanitaire

- Une conséquence prévisible de la crise sanitaire : un nombre de partis avec SEV qui chute lourdement vs 2019 (quasiment divisé par 4 : 22 406 vs 85 228 en 2019), et, confinements successifs obligent, des séjours extrêmement concentrés sur la fin d'été (fin août/septembre : 79 %).
- Un profil de partants rajeuni : progression de la part des 65 - 74 ans (54 % vs 46 %) au détriment des 80 ans et + (17 % vs 24 % en 2019) et diminution d'un peu plus d'un an de l'âge moyen (72 ans et 7 mois vs 73 ans et 9 mois). Il est vrai que la communication de 2020 autour du Covid mentionnait généralement comme population davantage à risques les 75 ans et plus.
- Mais, ce rajeunissement n'a touché que le dispositif Groupe : l'âge moyen des partants en individuel est strictement identique à l'an dernier et la part des plus âgés est équivalente.
- Pourquoi une telle différence de comportements entre les deux types de public ? La nature même des dispositifs : une décision strictement individuelle pour l'un vs une double décision pour l'autre : celle du porteur de projet et celle du senior
 - ✓ Au niveau des seniors : davantage de freins au départ pour les partants en groupe : ils sont plus âgés et l'une de leurs principales motivations à partir avec SEV est le lien social ("Partager des moments avec d'autres", cf. Etude Partants 2018), deux caractéristiques qui augmentent le risque vs le virus
 - ✓ Pour les porteurs de projet : en fonction du profil de leurs publics, du cadre juridique plus ou moins strict dans lequel ils interviennent et de la notion de responsabilité qui lui est associée et compte tenu de la contrainte d'une offre de séjours plus réduite (beaucoup de séjours annulés suite aux confinements successifs), ils ont plutôt décidé de faire partir les seniors les moins à risques parmi leurs bénéficiaires. Selon les types de porteurs de projet, ces seniors moins fragiles représentent une part plus ou moins importante de leurs publics.
- Conséquences :
 - ✓ Vs 2019, un nombre de partis en groupe divisé par 5,8 vs 1,9 pour les individuels ➡ bouleversement de la structure des partants, désormais équilibrée, alors qu'elle était constituée, depuis la reprise de SEV par l'ANCV, d'environ 75 % de séjours groupe
 - ✓ 2020 : une structure des partis en groupe selon les grands types de porteurs de projet particulièrement atypique :
 - Une marginalisation des partants via les porteurs de projet spécialisés (hébergements permanents, services d'aide à domicile et structures d'accueil/orientation/informations) : 1,5 % vs 5 % en 2019
 - Un effondrement du nombre de partis via les collectivités territoriales (26 868 en 2019 vs 2 945 en 2020) qui accompagnent habituellement des seniors plutôt parmi les plus âgés des porteurs de projet généralistes
 - Un poids accru des partis avec des associations/clubs dont les seniors sont les moins fragiles de tous tant au niveau personnel qu'économique
 - Une nette progression des partis avec des porteurs de projet disposant d'une grande réserve de partants potentiels : les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance et les organismes caritatifs.

➡ Les dispositifs Groupe et Individuel se sont rapprochés en 2020 : des publics moins typés. Evolution conjoncturelle ou structurelle ? Quelles conséquences sur les seniors les plus fragiles de n'avoir pas pu partir en vacances (en plus de tout le reste) ?

 Une répartition plus équilibrée entre séjours Groupe et Individuel implique des montants de subventions plus importants (davantage d'éligibles à l'aide parmi les individuels) ➡ nécessité de trouver de nouveaux partenariats pour le financement des séjours



Les caractéristiques communes aux partis SEV (groupe ou individuel) vs les seniors France



Ce qui les rapproche

Femmes
65 %

Vs 56 %
des 60 et
+

Pays de
la Loire
10 %

Vs 6 %
des 60 et
+

70 - 79 ans
49 %

Vs 33 %
des 60 et
+

Auvergne-
Rhône-Alpes
15 %

Vs 12 %
des 60 et
+

Hauts-de-
France
12 %

Vs 8 %
des 60 et
+

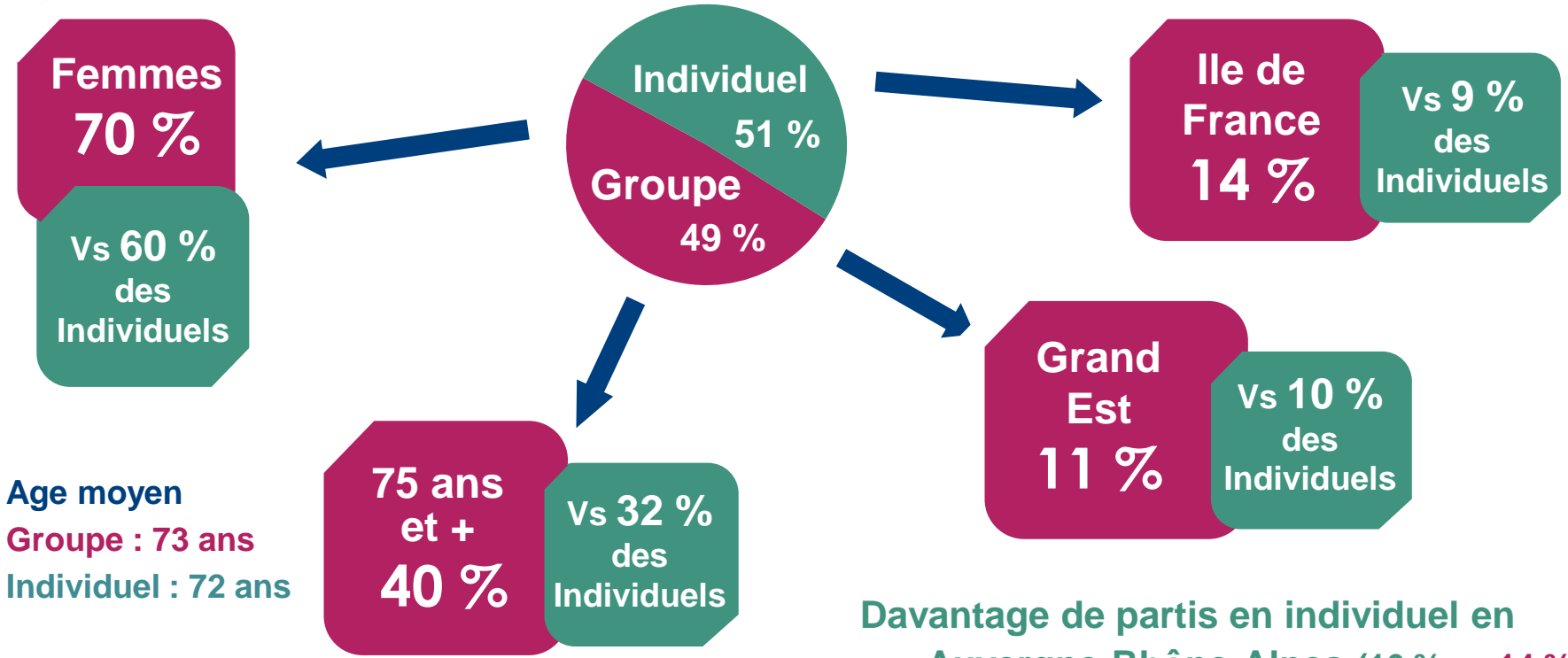
	Partis SEV	France 60 ans et +
70 - 74 ans	31 %	20 %
75 - 79 ans	18 %	13 %
80 - 84 ans	12 %	10 %
85 ans et +	5 %	13 %

Particulièrement peu de partis avec SEV en

- Centre-Val de Loire (3 % vs 4 %)
- Ile-de-France (11 % vs 14 %)
- Nouvelle Aquitaine (8 % vs 11 %)
- Occitanie (8 % vs 10 %)
- PACA (7 % vs 9 %)
- Corse (0,01 % vs 1 %)

Sources : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2021 (résultats provisoires à fin février 2021) France Métropolitaine : 17,665 millions de 60 ans et +
Ensemble des partis SEV 2020 : 22 406

Les partis en groupe vs en individuel : ce qui les différencie



Age moyen
Groupe : 73 ans
Individuel : 72 ans

Et en particulier les 80 ans et plus

	Groupe	Individuel
75 - 79 ans	19 %	18 %
80 - 84 ans	14 %	10 %
85 ans et +	7 %	4 %

Davantage de partis en individuel en

- Auvergne-Rhône-Alpes (16 % vs 14 %)
- Bretagne (6 % vs 5 %)
- Centre-Val de Loire (4 % vs 3 %)
- Hauts-de-France (13 % vs 11 %)
- PACA (7 % vs 6 %)
- Zone rurale (< 2.000 hab.) (25 % vs 21 %)

RAPPEL : pour la région :
filtre des porteurs de
projet pour les groupes

Ensemble des partis en groupe SEV 2020 : 10 973
Ensemble des partis en individuel SEV 2020 : 11 433

Profil socio-démographique

Se distingue en +++

Se distingue en ---

	60 ans et + France	Total Partis SEV
Bases	17 664 793*	22 406
Homme	44 %	35 %
Femme	56 %	65 %
Moins de 60 ans		2 %
60 - 64 ans	23 %	9 %
65 - 69 ans	21 %	23 %
70 - 74 ans	20 %	31 %
75 - 79 ans	13 %	18 %
80 - 84 ans	10 %	12 %
85 ans et +	13 %	5 %
Age moyen	72 ans et 6 mois	72 ans et 7 mois
Hors éligibles en tant qu'aïdant		72 ans et 10 mois

Partis Groupe	Partis Individuel
10 973	11 433
30 %	40 %
70 %	60 %
2 %	1 %
9 %	9 %
21 %	25 %
28 %	33 %
19 %	18 %
14 %	10 %
7 %	4 %
73 ans et 1 mois	72 ans et 1 mois
73 ans et 4 mois	72 ans et 2 mois

Le cœur de cible de SEV : les 70 - 79 ans (1,5 fois plus nombreux vs les seniors France)

75 - 79 ans : un âge charnière qui segmente la population des partis SEV

- Avant : davantage de partis en individuel
- Après : davantage de partis en groupe

Remarque concernant l'âge moyen des 60 ans et + France

Il est tiré vers le haut par les seniors très âgés (95 ans et +) alors qu'ils sont, très logiquement, peu nombreux parmi les partis SEV

* Source : Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2021 (résultats provisoires à fin février 2021), France Métropolitaine (quasiment aucun parti domicilié dans les DOM)

	60 ans et + France	Total Partis SEV
Bases	17 065 907**	22 406
Rural (< 2.000 hab.)	23 %	23 %
De 2 à 20.000 hab.	20 %	21 %
De 20 à 100.000 hab.	16 %	16 %
> 100.000 hab.	29 %	30 %
Agglo. Parisienne	12 %	10 %

Partis Groupe	Partis Individuel
10 973	11 433
21 %	25 %
20 %	21 %
15 %	17 %
31 %	29 %
13 %	8 %

Un peu moins de partis avec SEV habitant en agglomération parisienne en raison d'un déficit sur le dispositif individuel, à l'inverse sur-représenté en zone rurale

** Source : Insee, recensement de la population 2017, unités urbaines 2020 vs données SEV sur la base du couple "ville + code postal"

Les partis en groupe vs en individuel : autres caractéristiques

6 % de seniors en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Partis 2020 : handicap (1 244) - dépendance (139)

Groupe : moins de seniors souffrant d'un handicap mais un peu plus en perte d'autonomie

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	22 406	10 973*	11 433**
Handicap ou dépendance	6 %	3 % ← → 9 %	
Handicap	6 %	2 %	← → 9 %
Dépendance	NS %	1 %	← → NS

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Porteurs de projet ——— Handicap : 13 %
Hébergements hors aidants Dépendance : 30 % } 43 %

Au global, très très peu de multi-partants SEV

L'aide de l'ANCV n'est accordée qu'une seule fois par an

Quasiment pas de partants mixtes

Groupe : particulièrement peu de multi-partants en 2020. Un quart d'entre eux est parti en individuel (faute de séjours groupe)

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	22 406	10 973*	11 433**
Multi-partants SEV 2020	4 %	1 %	7 %
Dont partants mixtes (en groupe et en individuel) ⁽¹⁾	4 % ⁽¹⁾	24 %	2 %

⁽¹⁾ Calculé sur la base des multi-partants soit 0,2 % de l'ensemble des partis. Autrement dit, 96 % des multi-partants sont partis sur le même type de séjours

* Ensemble des partis en groupe SEV 2020

** Ensemble des partis en individuel SEV 2020

Se distingue en +++

Se distingue en - - -

Près de 7 séjours sur 10 sont subventionnés par l'ANCV

Des résultats Groupe nettement en retrait :

- des éligibles à l'aide par conjoint rarissimes
- trois fois moins de subventionnés en tant qu'aidant

	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	22 406	10 973*	11 433**
Subvention accordée	69 %	60 %	77 %
À l'aide	52 %	54 %	49 %
À l'aide par conjoint	13 %	4 %	22 %
En tant qu'aidant	4 %	2 %	6 %

Parmi les partis 2020, un tiers sont des primo-partants avec SEV

Des résultats tirés vers le haut par les partis en groupe parmi lesquels on trouve 3,4 fois plus de primo-partants et trois fois moins de très anciens (7 ans et +)

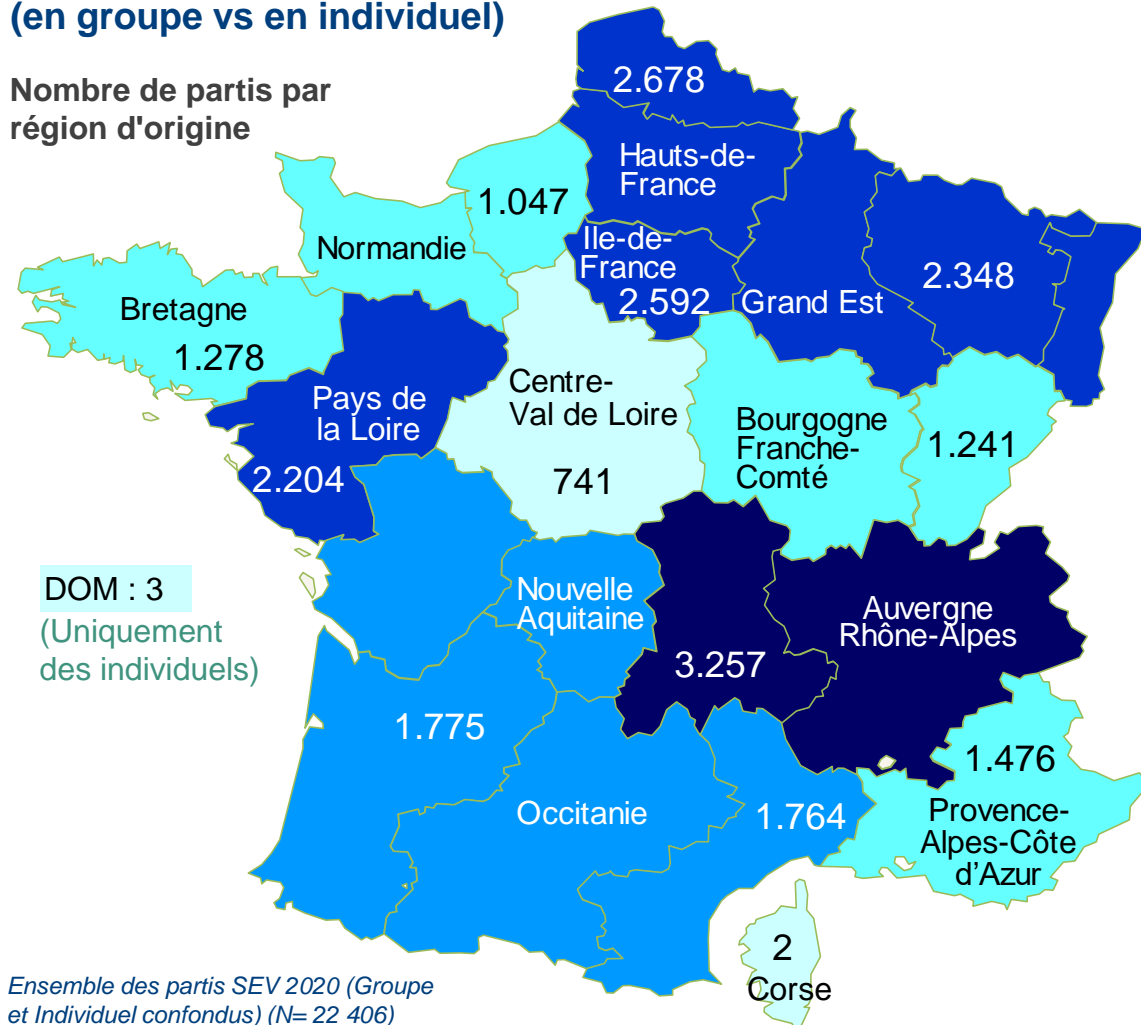
Année de première inscription à SEV	Total Partis	Groupe	Individuel
Bases	22 406	10 973*	11 433**
2013 et avant	16 %	8 % ← → 24 %	
2014/2015/2016	20 %	15 %	24 %
2017/2018	18 %	15 %	22 %
2019	13 %	11 %	15 %
2020	33 %	51 % ← → 15 %	

Selon les régions d'origine des seniors, un nombre très différent de partis

Par rapport à la structure de l'ensemble des 60 ans et + vivant en France, certaines régions sont sur-représentées parmi les partis avec SEV, d'autres sous-représentées

Des différences également selon le type de départ (en groupe vs en individuel)

Nombre de partis par région d'origine

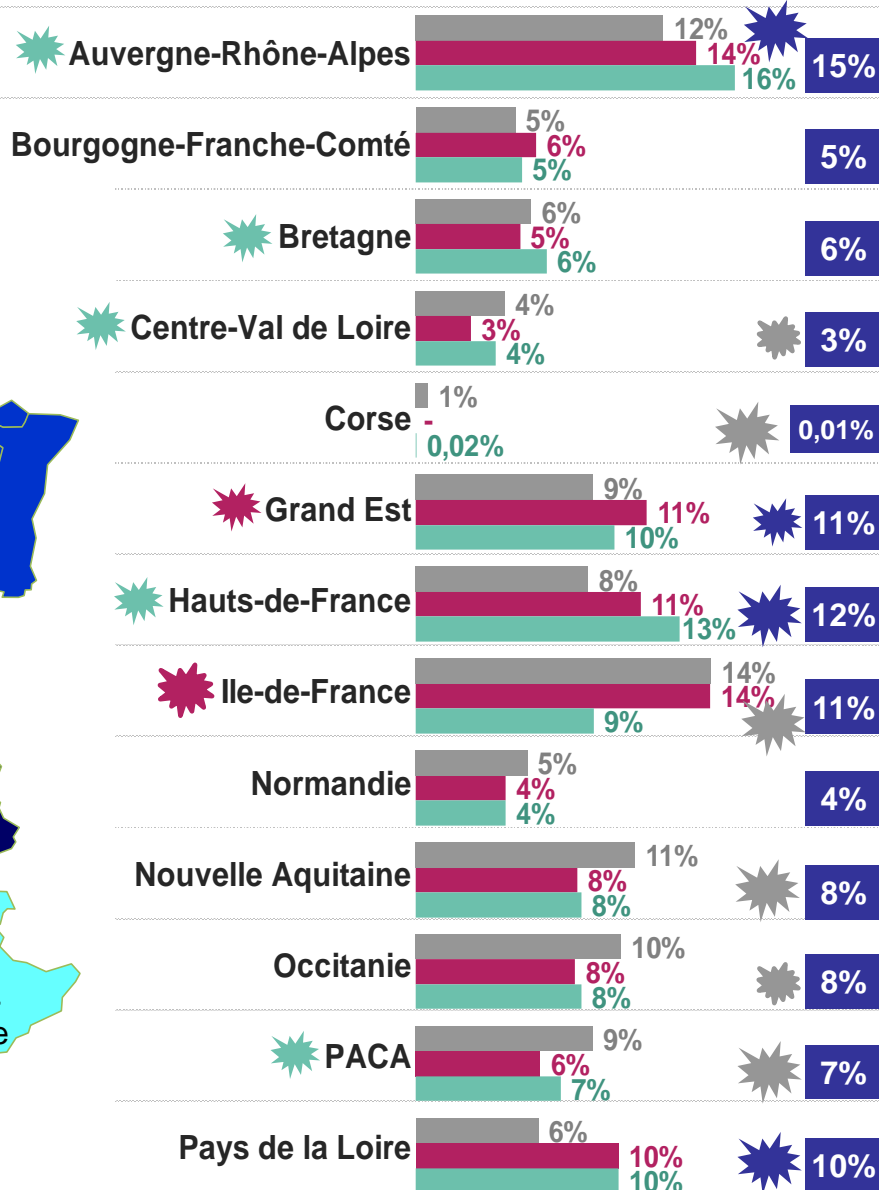


DOM : 3
(Uniquement des individuels)

Ensemble des partis SEV 2020 (Groupe et Individuel confondus) (N= 22 406)

Région sur-représentée parmi les partis SEV vs France
 Région sous-représentée parmi les partis SEV vs France

Groupe sur-représenté vs Individuel
 Individuel sur-représenté vs Groupe



INSEE au 1^{er} janvier 2021

France Métropolitaine 60 ans et + (17.665 millions)
Ensemble partis avec SEV en 2020 (N=22 406)
Partis en Groupe (N=10 973)
Partis en Individuel (N=11 433)

SEV 2020 : 2,75* millions de subventions accordées par l'ANCV



Des taux de subvention accordée différents selon les régions d'origine des seniors

A noter la situation atypique de l'Ile de France : non seulement, les partis avec SEV sont peu nombreux vs la répartition régionale des 60 ans et + (11 % vs 14 %) mais le nombre de seniors subventionnés est particulièrement faible (57 % vs 69 % au global toutes régions confondues) en particulier parmi les partants en groupe

Spécificité des trois régions du sud, les plus touristiques de France (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et encore davantage PACA) : des taux de subvention accordée très nettement plus élevés vs la France entière en particulier pour les partants en groupe

Région d'origine des seniors	Nombre de partis	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée	Montant des subventions accordées*	Taux de subvention accordée	
					Groupe	Individuel
Auvergne-Rhône-Alpes	3 257	2 252	69 %	401 405 €	59 %	78 %
Bourgogne-Franche-Comté	1 241	801	65 %	143 930 €	58 %	72 %
Bretagne	1 278	864	68 %	154 895 €	57 %	76 %
Centre-Val de Loire	741	494	67 %	88 220 €	57 %	73 %
Corse	2	2	100 %	360 €	-	100 %
Grand Est	2 348	1 622	69 %	289 920 €	62 %	77 %
Hauts-de-France	2 678	1 838	69 %	330 280 €	61 %	75 %
Ile-de-France	2 592	1 474	57 %	263 955 €	51 %	67 %
Normandie	1 047	736	70 %	132 165 €	64 %	76 %
Nouvelle Aquitaine	1 775	1 326	75 %	235 310 €	69 %	80 %
Occitanie	1 764	1 300	74 %	229 065 €	66 %	80 %
PACA	1 476	1 120	76 %	199 225 €	68 %	83 %
Pays de la Loire	2 204	1 545	70 %	276 085 €	58 %	81 %
DOM	3	2	67 %	360 €	-	67 %
TOTAL	22 406	15 376	69 %	2 745 175 €	60 %	77 %

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme : 18 € par parti en individuel si le nombre d'individuels regroupés sur une même date est au moins de 10 personnes (2 835 092 € en incluant la contribution GIR)

Ensemble des partis SEV 2020 (Groupe et Individuel confondus)

Région se distinguant en +++ en --- vs les résultats Total France

Partis en Groupe (N=10 973)
Partis en Individuel (N=11 433)

Profil des séjours



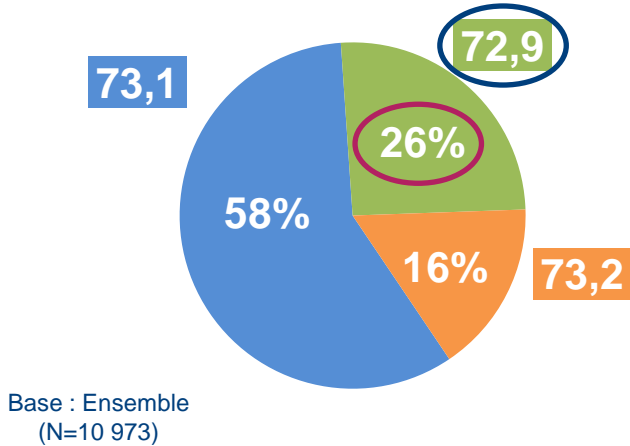
La mer reste la destination la plus prisée

Des partis en groupe nettement plus adeptes de la campagne vs des individuels nettement plus nombreux à la montagne

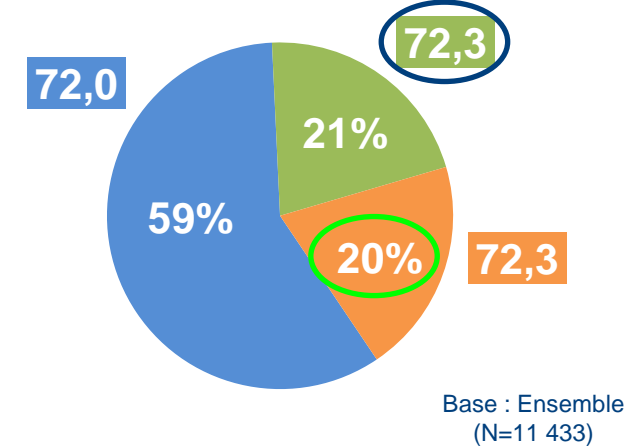


En **GROUPE** Age moyen **73,1**

En **INDIVIDUEL** **72,1 ans**



RAPPEL : choix des porteurs de projet pour les groupes



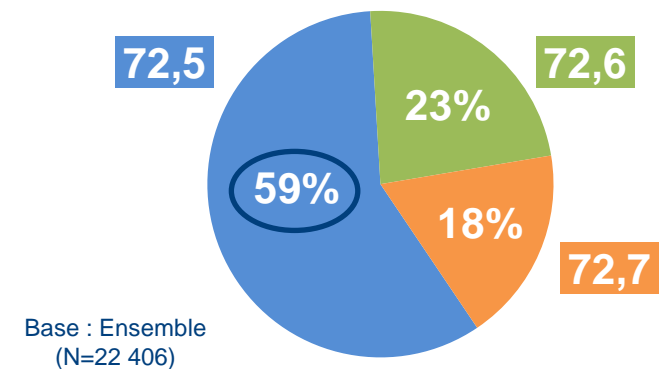
Mer Campagne Montagne

Aucun séjour en ville (à Paris) en 2020

Au sein de chaque cible ainsi qu'au global, des âges moyens très proches selon le type de destination

Partis en groupe vs en individuel : en moyenne un an de plus. Pour les destinations mer et montagne, c'est également le cas. En revanche, pour la campagne, la différence n'est que de 7 mois

Total Partis SEV Age moyen : **72,6**



○ Groupe sur-représenté vs Individuel ○ Individuel sur-représenté vs Groupe

Une hiérarchie des régions de destination sans surprise : les 3 régions du sud de la France sont celles qui accueillent le plus de séjours (la moitié à elles trois)

Les 2 régions suivantes totalisent 22 % des séjours, les 8 autres se partageant les 26 % restants

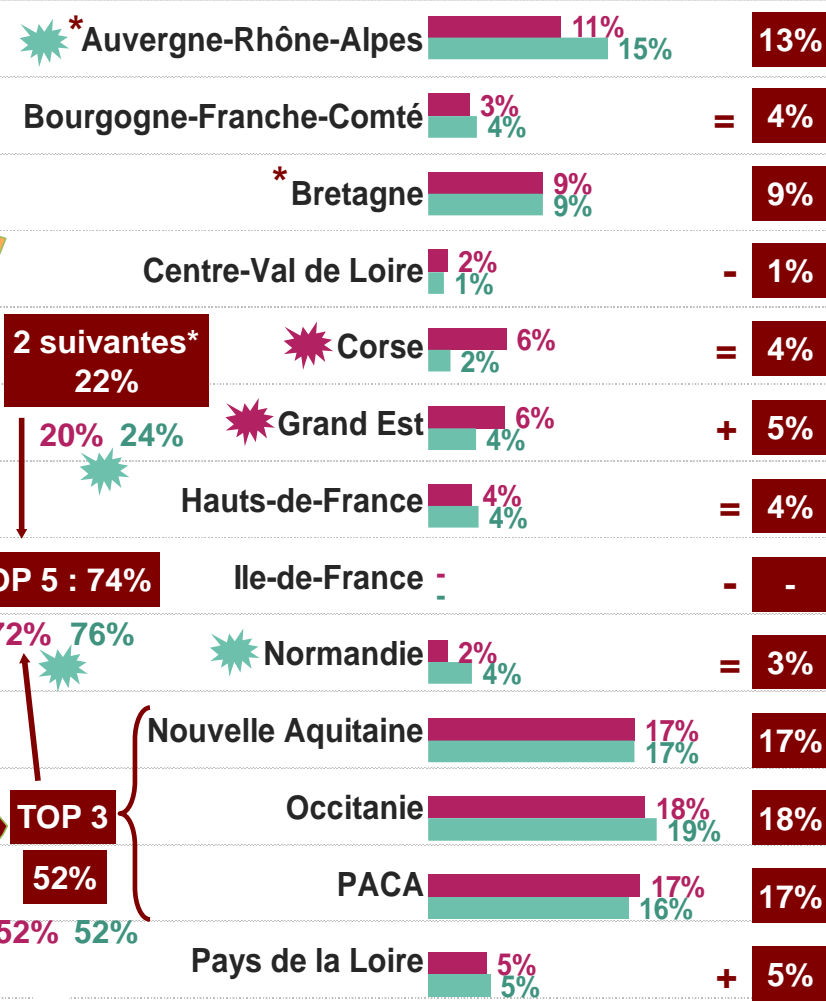
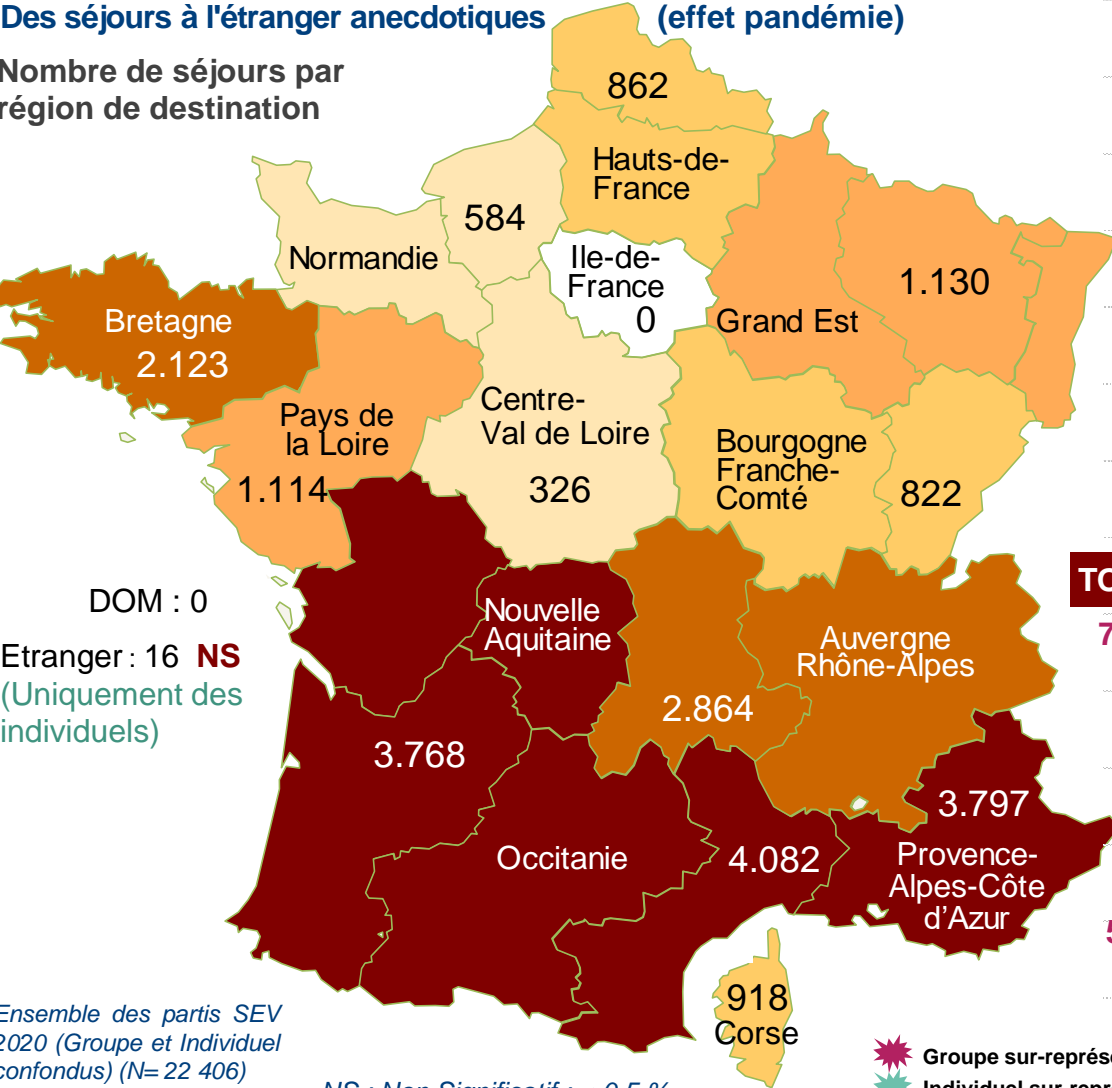
Assez peu de différences Groupe vs Individuel : top 3 identique et des différences régionales assez limitées.

Simplement, des individuels présentant une petite préférence pour les régions Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes (d'où un top 5 plus concentré) tandis que les partis en groupe sont légèrement plus adeptes du Grand Est et surtout de la Corse (3 fois plus de séjours)

= Vs la répartition moyenne des 8 régions se partageant les 26 %
 + restants : 26/8 = 3,25 % chacune

Des séjours à l'étranger anecdotiques (effet pandémie)

Nombre de séjours par région de destination



Ensemble des partis SEV 2020 (Groupe et Individuel confondus) (N= 22 406)

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Groupe sur-représenté vs Individuel
 Individuel sur-représenté vs Groupe

Ensemble partis avec SEV en 2020 (N=22 406)
 Partis en Groupe (N=10 973)
 Partis en Individuel (N=11 433)

8,9 millions de chiffre d'affaires générés par SEV en 2020

Rappel : 2,75* millions de subventions accordées par l'ANCV soit 31 % du CA



Des régions qui accueillent plus ou moins de séjours subventionnés

- Corse et PACA : une situation atypique (les régions les plus "éloignées" de France, coût du transport plus élevé)
 - Groupe : particulièrement peu de séjours subventionnés accueillis
 - Individuel : des résultats proches de la moyenne toutes régions confondues
- Normandie, Pays de la Loire, Occitanie et Hauts-de-France : des régions qui accueillent davantage de séjours subventionnés

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme (2 835 092 € en incluant la contribution GIR), cf. détails diapo 13

Région de destination des séjours

Région de destination des séjours	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Montant des subventions accordées*	Taux de subvention accordée		
					Ens	Grp	Indiv
Auvergne-Rhône-Alpes	2 864	1 142 173 €	1 943	348 640 €	68 %	58 %	75 %
Bourgogne-Franche-Comté	822	329 959 €	576	103 680 €	70 %	62 %	76 %
Bretagne	2 123	847 018 €	1 460	261 725 €	69 %	61 %	76 %
Centre-Val de Loire	326	131 052 €	213	38 340 €	65 %	57 %	75 %
Corse	918	368 772 €	495	89 050 €	54 %	48 %	76 %
Grand Est	1 130	442 072 €	767	135 285 €	68 %	61 %	79 %
Hauts-de-France	862	344 436 €	625	111 745 €	73 %	64 %	80 %
Ile-de-France	0	0 €	0	0 €	-	-	-
Normandie	584	228 803 €	440	78 050 €	75 %	62 %	81 %
Nouvelle Aquitaine	3 768	1 494 751 €	2 570	457 660 €	68 %	62 %	74 %
Occitanie	4 082	1 618 379 €	2 912	518 835 €	71 %	67 %	75 %
PACA	3 797	1 511 921 €	2 534	452 010 €	67 %	55 %	79 %
Pays de la Loire	1 114	442 904 €	829	147 995 €	74 %	64 %	84 %
Etranger	16	6 432 €	12	2 160 €	75 %	-	75 %
TOTAL	22 406	8 908 672 €	15 376	2 745 175 €	69 %	60 %	77 %

Détails du TOP 10 : Groupe vs Individuel

- 8 communs et 2 spécifiques mais un classement assez différent à l'exception du premier, identique
- TOP 3 : les 2^{ème} et 3^{ème} sont inversés
- Des opérateurs spécifiques plutôt en queue de classement pour les séjours individuels ce qui n'est pas le cas pour les groupes (Vacances ULVF : rang 4)
- Artes et Cévéo nettement mieux positionnés en individuel vs Villages Clubs du Soleil pour les groupes

*Partis en Groupe ⁽²⁾		*Partis en Individuel ⁽³⁾	
MILEADE**	18 %	MILEADE**	12 %
BELAMBRA Clubs	14 %	CAP FRANCE	9 %
CAP FRANCE	8 %	BELAMBRA Clubs	9 %
VACANCES ULVF	7 %	VVF Villages	6 %
VVF Villages	7 %	ARTES	6 %
Villages Clubs du Soleil	5 %	CEVEO	6 %
VTF	5 %	TERNELIA	5 %
TERNELIA	4 %	Vacances PASSION	5 %
ARTES	4 %	Villages Clubs du Soleil	4 %
CEVEO	3 %	SARL ARVERNE	4 %

**Miléade : regroupement Cap Vacances et Vacancier (mêmes résultats qu'en 2019, les deux cumulés)

⁽¹⁾ Ensemble des partis avec SEV 2020 (N=22 406)

⁽²⁾ Ensemble des partis en groupe (N=10 973)

⁽³⁾ Ensemble des partis en individuel (N=11 433)

Une grande concentration des séjours : le TOP 3 totalise plus d'un tiers des partis (Groupe + Individuel)*

Groupe : une plus grande concentration du TOP 3 que l'on retrouve dans le TOP 10 (aucune différence sur les rangs 4 à 10)

Se distingue en +++	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
TOP 3	35 %	40 %	30 %
7 suivants	34 %	35 %	36 %
TOP 10	69 %	75 %	66 %

*Palmarès par opérateur (tous équipements confondus)

Les 3/4 des séjours concernent des opérateurs de tourisme adhérents UNAT

Des résultats Groupe et Individuel comparables

	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
UNAT	75 %	76 %	75 %
Autres	25 %	24 %	25 %

Une majorité écrasante de séjours de 8 jours

Groupe : 4 fois plus de séjours courts vs les individuels

	Ensemble ⁽¹⁾	Groupe ⁽²⁾	Individuel ⁽³⁾
5 jours (4 nuits)	5 %	8 %	2 %
8 jours (7 nuits)	95 %	92 %	98 %

Particulièrement peu de séjours de 5 jours pour les porteurs de projet Caisses de retraite (à peine 2 %)

TOP 15 des Opérateurs (tous équipements confondus)

44 opérateurs ont participé à SEV en 2020 : 34 ont reçu des groupes et des individuels (77 %), 2 uniquement des groupes (5 %) et 8 uniquement des individuels (18 %)

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme (2 835 092 € en incluant la contribution GIR), cf. détails diapo 13

RAPPEL : choix des porteurs de projet pour les groupes

Individuel : très peu d'écarts significatifs entre les taux de subvention

des différents opérateurs contrairement aux séjours Groupe

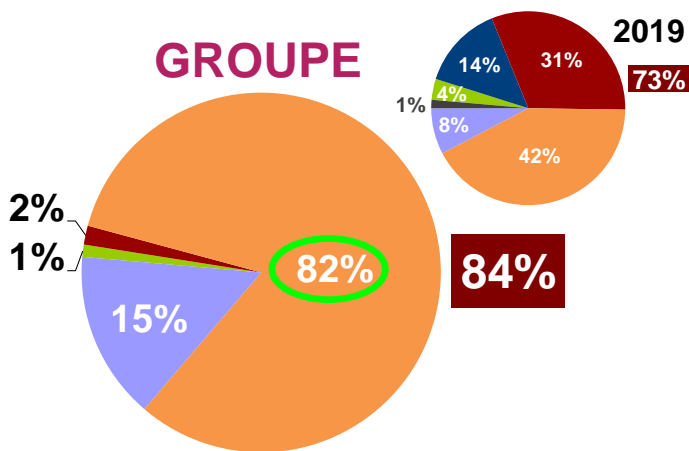
	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée			Montant des subventions accordées*
				Ens.	Grp	Indiv.	
MILEADE	3331	1 333 518 €	2304	69 %	64 %	77 %	413 020 €
BELAMBRA CLUBS	2576	1 020 661 €	1639	64 %	54 %	79 %	291 805 €
CAP FRANCE	1885	747 681 €	1378	73 %	68 %	78 %	245 365 €
VVF VILLAGES	1475	583 021 €	1007	68 %	61 %	76 %	179 535 €
VACANCES ULVF	1096	437 952 €	661	60 %	54 %	77 %	118 130 €
ARTES	1072	428 436 €	749	70 %	54 %	79 %	134 445 €
VILL. CLUBS DU SOLEIL	1063	425 044 €	729	69 %	64 %	74 %	130 970 €
CEVEO	1053	419 544 €	712	68 %	59 %	72 %	127 010 €
TERNELIA	986	392 248 €	745	76 %	66 %	83 %	132 820 €
VTF	869	349 338 €	574	66 %	60 %	77 %	103 320 €
VACANCES PASSION	815	326 376 €	593	73 %	60 %	79 %	106 440 €
UNIVAC	592	236 306 €	379	64 %	50 %	81 %	67 670 €
AEC	581	233 364 €	365	63 %	43 %	75 %	65 650 €
ODESIA VACANCES	578	231 168 €	380	66 %	62 %	71 %	68 150 €
SARL ARVERNE	571	229 542 €	399	70 %	62 %	73 %	71 820 €
Autres	3 863	1 514 473 €	2 762	71 %	63 %	77 %	489 025 €
TOTAL	22 406	8 908 672 €	15 376	69 %	60 %	77 %	2 745 175 €

Période de départ : une année particulièrement atypique sur cette variable suite à la crise sanitaire et aux confinements successifs : une extrême concentration des séjours

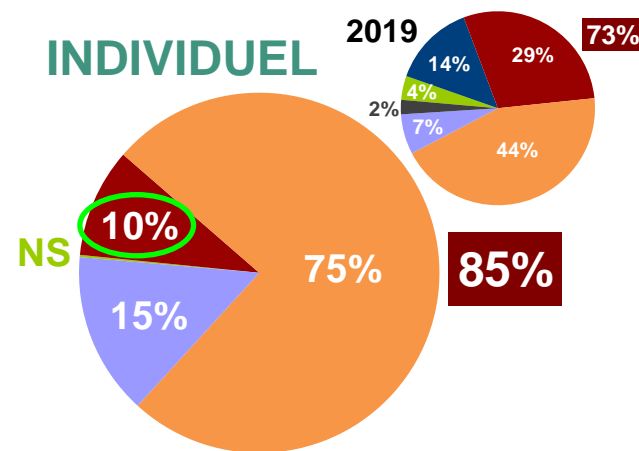


Des comportements Groupe et Individuel assez différents finalement. Des individuels plus prompts à partir dès la fin du premier confinement (juin), des groupes plus nombreux à attendre la fin d'été.

Deux explications : des porteurs de projet à la fois plus prudents (des seniors plus fragiles) + une organisation par nature plus lourde à mettre en place une fois les consignes gouvernementales clarifiées



Statistiquement au-dessus vs l'autre cible



Base : Ensemble (N=11 433)

Base : Ensemble (N=10 973)

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Davantage de départs en groupe le lundi car c'est le jour de départ privilégié des séjours de 5 jours qui bénéficient très souvent d'un accompagnement par des professionnels sachant que 80 % des séjours courts sont des départs en groupe (vs 94 % en 2019) (cf. Focus sur les effets de la crise sanitaire sur le profil des partants SEV (diapos suivantes))

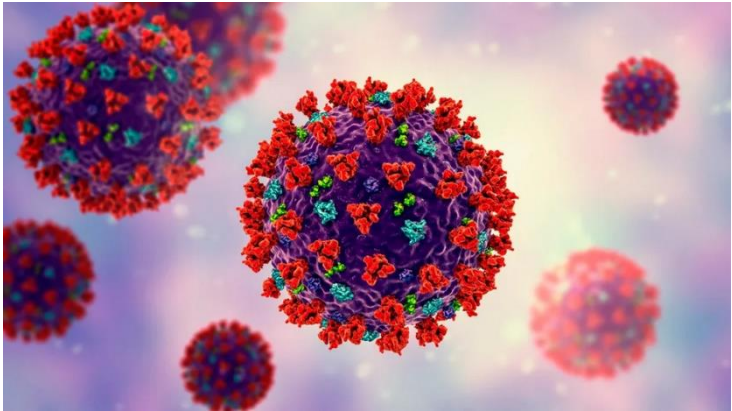
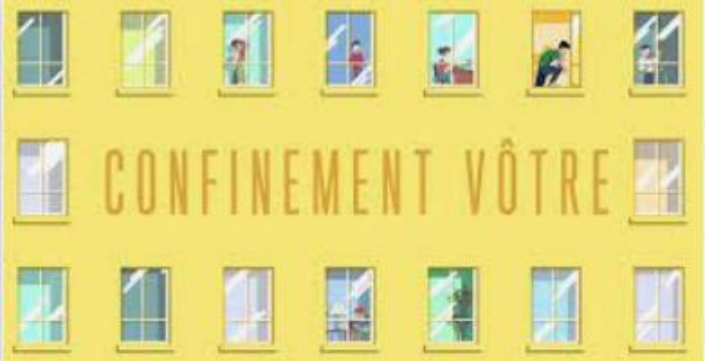
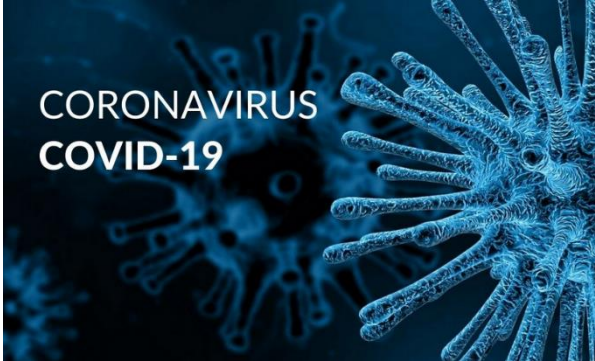
	Base	Samedi	Dimanche	Lundi	Autres jours
Groupe	10 973	75 %	13 %	8 %	4 %
Individuel	11 433	79 %	16 %	3 %	2 %
Séj. 5 Jours	1 159	10 %	6 %	69 %	15 %

La configuration du calendrier (le nombre de week end dans le mois) influence fortement les résultats en terme de période, 77 % des séjours commençant le samedi

Mardi (9 %) SEV : 5 % de séjours de 5 jours

RAPPEL : une contrainte : l'offre des professionnels du tourisme + le choix des porteurs de projet pour les séjours en groupe

SEV 2020 : impacts de la crise sanitaire



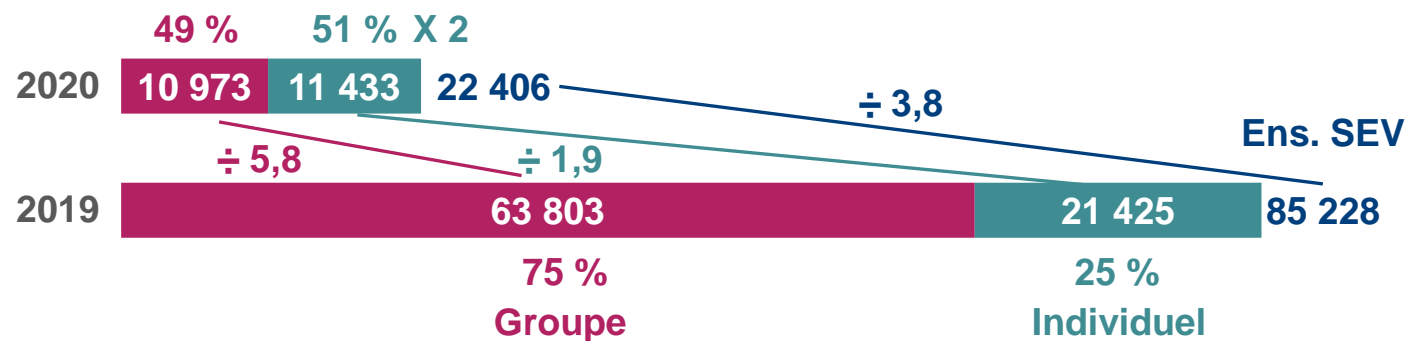
Une conséquence prévisible de la crise sanitaire : un nombre de partis avec SEV qui chute lourdement vs 2019 (quasiment divisé par 4)



Les dispositifs Groupe et Individuel ont été impactés très inégalement : nettement plus pour les groupes.

→ Une répartition entre les deux types de partants complètement bouleversée

→ Sur certaines variables, un changement de profil pour l'ensemble des bénéficiaires SEV alors que les résultats sur chacun des dispositifs sont (quasi) identiques à ceux de l'an passé : un effet purement mécanique



Augmentation de la part des hommes vs les femmes

	Total Partis SEV		Partis Groupe		Partis Individuel	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Homme	35 % (+3)	32 %	30 % (0)	30 %	40 % (0)	40 %
Femme	65 %	68 %	70 %	70 %	60 %	60 %

Une condition nécessaire à ces évolutions : les partis Groupe et Individuel doivent présenter des profils très différents sur la variable

Lorsque les résultats sont insuffisamment différenciés, le changement de structure Groupe / Individuel n'influence pas les résultats de l'ensemble des partis. Le profil des partants SEV étant stable dans le temps, aucune évolution notable ne peut apparaître vs 2019

Augmentation de la part des séjours subventionnés par l'ANCV

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Subvention accordée	69 % (+4)	65 %	60 % (-1)	61 %	77 % (0)	77 %
À l'aide	52 % (-2)	54 %	54 % (-1)	55 %	49 % (0)	49 %
À l'aide par conjoint	13 % (+5)	8 %	4 % (0)	4 %	22 % (0)	22 %
En tant qu'aidant	4 % (+1)	3 %	2 % (0)	2 %	6 % (0)	6 %

On retrouve ce phénomène pour les variables :

- Catégorie d'agglomération et région du lieu de résidence des seniors
- Région du séjour et environnement
- Opérateurs du tourisme adhérents / non adhérents Unat

De plus, pour les régions (domicile et destination), le nombre élevé de modalités (13 régions administratives) et donc l'éparpillement des résultats qui en résulte, ne permet pas de mettre clairement en évidence des écarts significatifs 2020 vs 2019

Une répartition Groupe vs Individuel métamorphosée au bénéfice des individuels qui induit des modifications du profil de l'ensemble des partis avec SEV "étonnantes" vs les évolutions de chacun des dispositifs ou en valeur absolue



Malgré une progression des primo-partants SEV parmi les groupes et seulement une légère baisse chez les individuels, les primo-partants 2020, tous dispositifs confondus, sont nettement en retrait vs 2019

	Total Partis		Groupe		Individuel				
	2020	2019	2020	2019	2020	2019			
<i>Bases</i>	22 406	85 228	10 973	63 803	11 433	21 425			
Primo-partant SEV	33 %	- 7	40 %	51 %	+ 4	47 %	15 %	- 2	17 %
Ancien partant	67 %	60 %	49 %	53 %	85 %	83 %			

Progression du nombre de partis SEV en situation de handicap / dépendance

	Total Partis		Groupe		Individuel				
	2020	2019	2020	2019	2020	2019			
Handicap ou dépendance	6 %	+ 1	5 %	3 %	- 1	4 %	9 %	0	9 %
Handicap	6 %	+ 2	4 %	2 %	0	2 %	9 %	0	9 %
Dépendance	NS	- 1	1 %	1 %	- 1	2 %	NS	0	NS

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Au niveau de l'offre de séjours, vs 2019 :

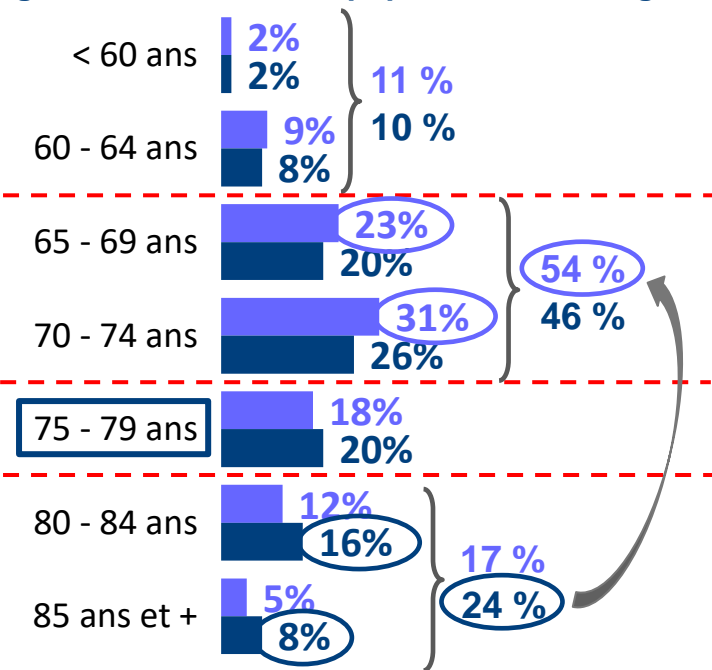
- Indépendamment du regroupement de Cap Vacances et Vacancier dans l'entité Miléade, un opérateur de tourisme avec des séjours en 2019, n'en a pas accueillis en 2020
- Nettement moins d'opérateurs ont proposé à la fois des séjours Groupe et des séjours individuels : 34 sur 44 en 2020 soit 77 % vs 43 sur 46 en 2019 (93 %)
- Au bénéfice de séjours exclusivement individuels : 8 opérateurs sur 44 (18 %) en 2020 vs 2 sur 46 en 2019 (4 %)
- Seulement deux opérateurs de tourisme ont accueilli uniquement des séjours Groupe : le même qu'en 2019 + un autre qui avait eu un séjour GIR en 2019

SEV 2020 : un "rajeunissement" d'un peu plus d'un an des partants vs 2019

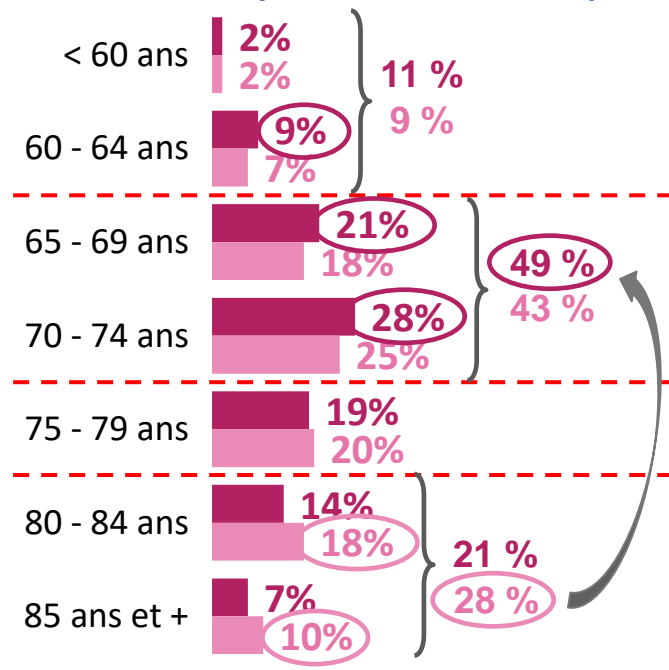


Progression de la part des 65 - 74 ans (et en particulier des 70 - 74 ans) au détriment des 80 ans et +
75 - 79 ans : pas particulièrement de déficit de départ, des seniors rassurés par le fait que SEV propose des séjours spécialement adaptés pour les seniors

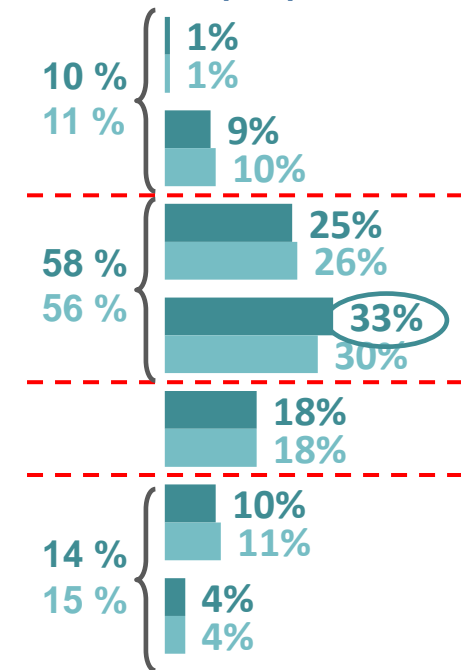
Les seniors de moins de 75 ans ont visiblement été sensibles à la communication de 2020 autour du Covid qui mentionnait généralement comme population davantage à risques les 75 ans et plus. Ils se sont donc probablement sentis un peu plus à l'abri



Age moyen **72 ans et 7 mois**
73 ans et 9 mois



Age moyen **73 ans et 1 mois**
74 ans et 3 mois



Age moyen **72 ans et 1 mois**
72 ans et 1 mois

Ensemble SEV* 2020 (N= 22 406) 2019 (N= 85 228)

Groupe 2020 (N= 10 973) 2019 (N= 65 803)

Individuel 2020 (N= 11 433) 2019 (N= 21 425)

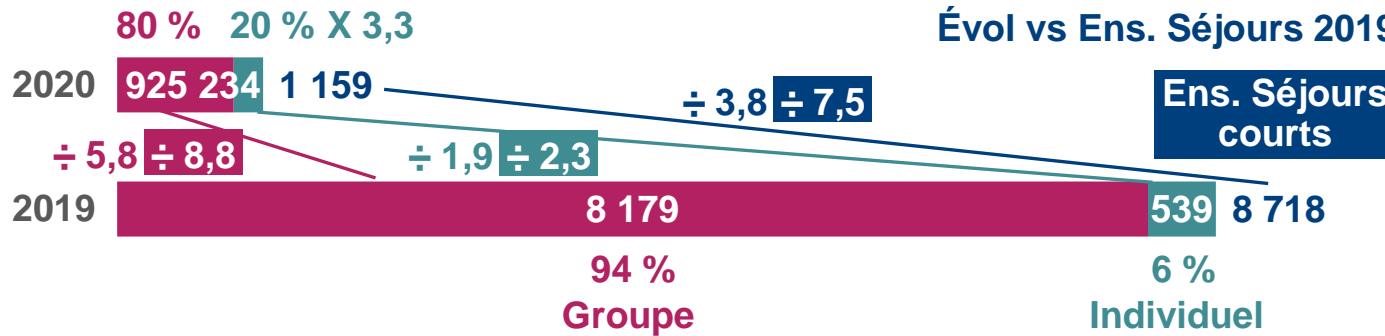
On retrouve ce "rajeunissement" parmi les partis en groupe mais pas du tout parmi les partis en individuel : la répartition par âge des individuels est quasiment identique à celle de l'an dernier même la part des 80 ans et +. Conclusion : deux fois moins d'individuels sont partis en 2020 vs 2019 mais les "manquants" ne sont pas, de façon assez surprenante, à trouver spécialement parmi les plus âgés d'entre eux, toutes les tranches d'âge sont moins parties

Une part des moins de 65 ans stable : explication possible : spécificité de cette population de partants : parmi eux beaucoup de personnes en situation de handicap ce qui n'est pas un facteur de risque en soi (14 % vs 5 % pour les autres catégories d'âge) ainsi que de partis en tant qu'aidant (professionnel ou familial) (10 % vs 3 %)

Évol vs Ens. Séjours 2019

Vs 2019

- Un volume divisé par 7,5 vs par 3,8 pour l'ensemble des séjours SEV
- Une part parmi l'ensemble des séjours SEV divisées par 2 (5 % vs 10 % en 2019)



Le cœur de cible des séjours courts : le dispositif Groupe

Une chute des séjours courts nettement plus marquée sur leur cœur de cible

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Bases	22 406	85 228	10 973	63 803	11 433	21 425
5 jours (4 nuits)	5 %	-5 10 %	8 %	-5 13 %	2 %	-1 3 %
8 jours (7 nuits)	95 %	90 %	92 %	87 %	98 %	97 %

C'est comme si, la crise sanitaire, en impactant davantage les séjours Groupe, rapprochait les deux dispositifs avec des publics moins tranchés

- Certes, le nombre de séjours individuels a quasiment été divisé par deux vs l'année précédente mais le profil des partants n'a quasiment pas bougé
- En revanche, les départs en groupe ont été divisés quasiment par 6 et les partis sont plutôt les moins fragiles d'entre eux : les plus jeunes, nettement plus enclins à partir 8 jours

D'ailleurs, même si cela reste anecdotique étant donné le très faible nombre de seniors concerné (72), la crise sanitaire ayant réduit très nettement le nombre de multi-partants SEV, un quart des partis en groupe qui ont fait un second séjour ont "migré" vers le dispositif Individuel faute de séjours groupe disponibles / confirmés



Séjours Groupe 2020

	Total Partis		Groupe		Individuel	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Multi-partant SEV	4 %	-2 6 %	1 %	-3 4 %	7 %	-5 12 %
Dont partants mixtes (en groupe et en individuel) ⁽¹⁾	4 % ⁽¹⁾	-2 6 %	24 %	+18 6 %	2 %	-5 7 %

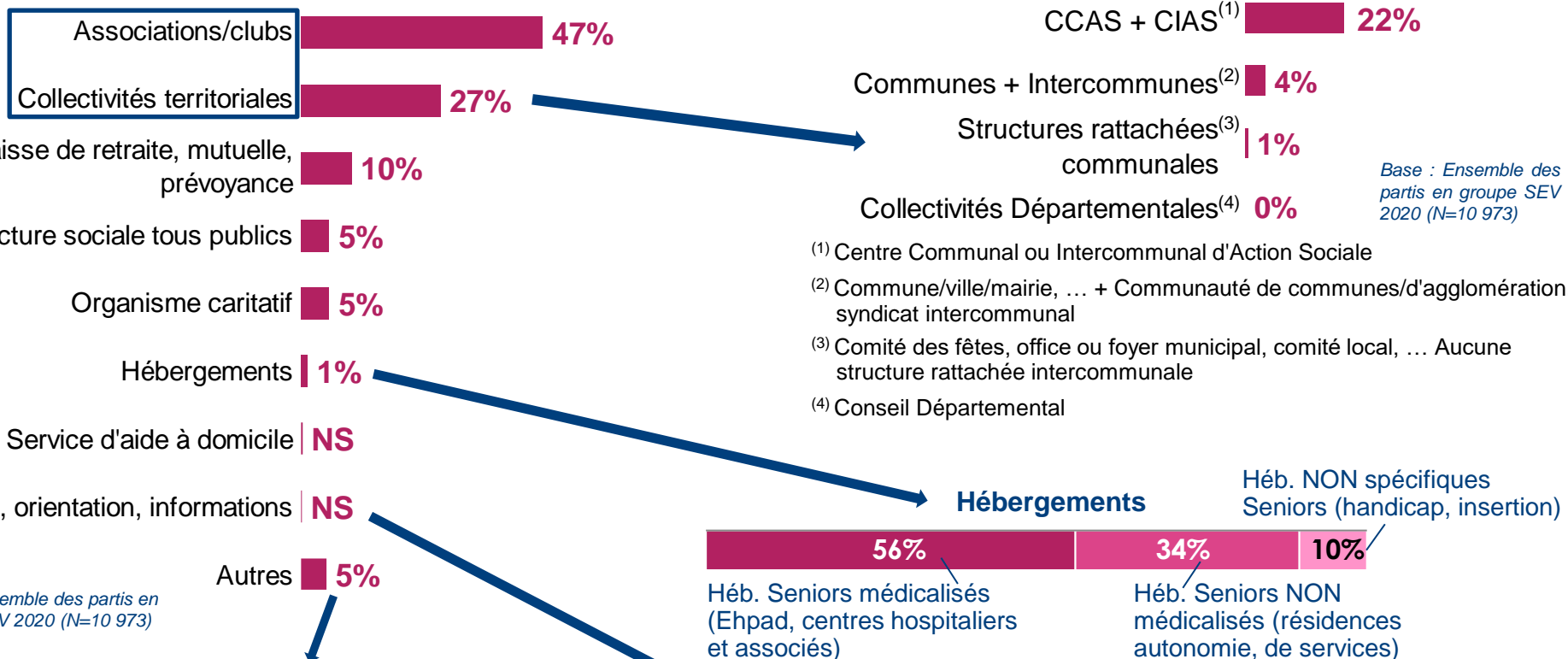
⁽¹⁾ Calculé sur la base des multi-partants soit 0,2 % de l'ensemble des partis. Autrement dit, 96 % des multi-partants 2020 sont partis sur le même type de séjours



Deux catégories de porteur de projet concentrent 74 % des séjours en groupe



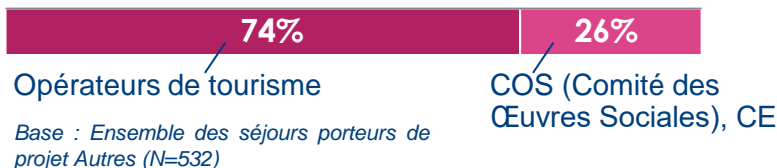
- Les associations et clubs (47 %), principalement de retraités mais pas exclusivement : associations de malades/handicapés - associations familiales, sportives, liées à une activité professionnelle, ...
- Les collectivités territoriales (27 %), essentiellement de niveau communal (CCAS, communes et structures rattachées : 25 %) et marginalement de niveau intercommunal (2 %)



Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 (N=10 973)

- (1) Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale
- (2) Commune/ville/mairie, ... + Communauté de communes/d'agglomération, syndicat intercommunal
- (3) Comité des fêtes, office ou foyer municipal, comité local, ... Aucune structure rattachée intercommunale
- (4) Conseil Départemental

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 (N=10 973)



Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Autres (N=532)

Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Hébergements (N=127)

Accueil, orientation, informations



Base : Ensemble des séjours porteurs de projet Accueil, orientation, informations (N=9)

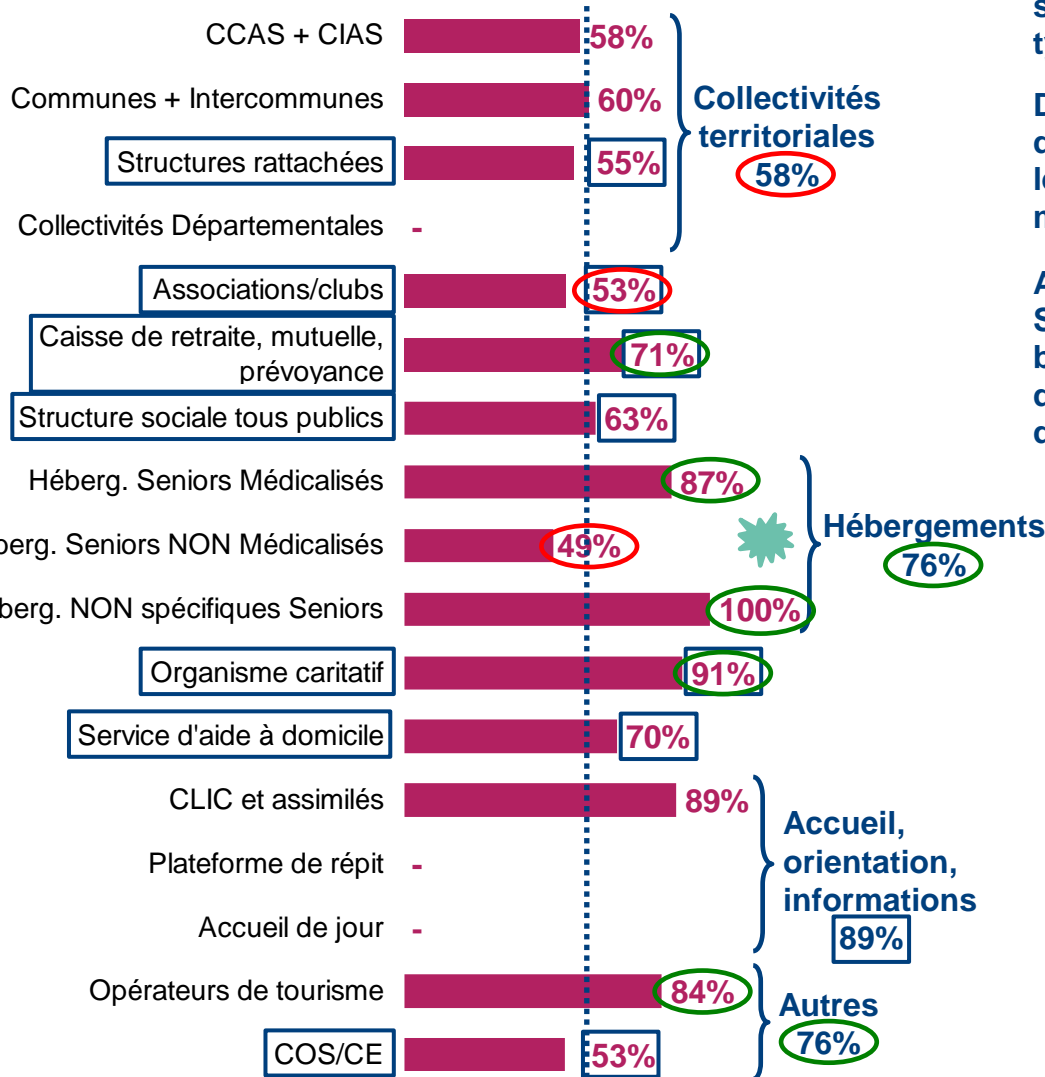
* Structure sociale tous publics : centre social, maison de quartier, centre socio culturel, centre socio éducatif, centre d'animation local, ...

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Selon les types de porteur de projet, une fragilité économique des partis avec SEV très contrastée : 53 % de séjours subventionnés pour les Associations/clubs vs 91 % pour les Organismes caritatifs



Part des séjours subventionnés par l'ANCV



Ensemble séjours groupe : 60%

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 (N=10 973)

Des séjours également plutôt moins fréquemment subventionnés pour les collectivités territoriales, tous types confondus

Des taux de subvention accordée également au-dessus du taux moyen pour les Opérateurs de tourisme (84 %), les Hébergements (76 %) et les Caisses de retraite, mutuelle, prévoyance (71 %)

Avec presque 6 fois moins de partis en groupe avec SEV qu'en 2019 (10 973 vs 63 803), apparaissent beaucoup moins d'écart significatifs entre les différents types de porteurs de projet en raison d'effectifs très faibles sur certaines catégories

Des résultats très hétérogènes au sein de la catégorie Hébergements : seulement une petite moitié de séjours subventionnés pour les seniors de résidences non médicalisées (vs 89 % pour les autres types d'hébergement) : probablement une forte volonté de "s'évader" même au tarif plein mais dans un dispositif "sûr" vs le Covid car spécialement adapté aux seniors. En effet, l'an dernier, le taux de séjours subventionnés pour ces résidences autonomie étaient, comme pour les autres catégories d'hébergement, très au-dessus de la moyenne (71 % vs 61 % tous porteurs de projet confondus)

A cette exception près et hors effectifs trop réduits pour en tirer des conclusions fiables, des résultats vs 2019 assez stables : une même hiérarchie des porteurs de projet sur cette variable

○ Se distingue en - - -

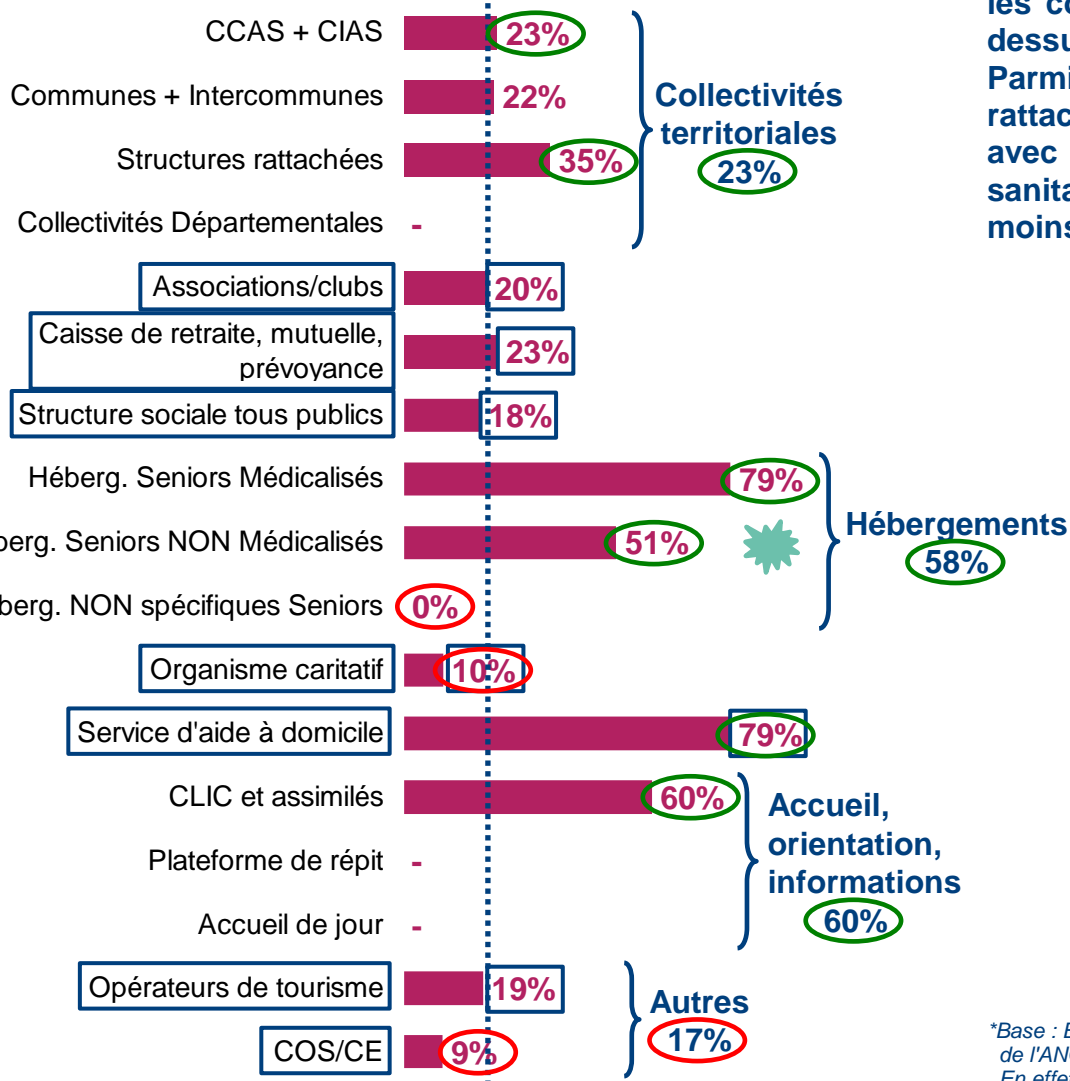
○ Se distingue en +++

Des résultats en terme de répartition par âge encore plus hétérogènes que pour la proportion de séjours subventionnés : entre 9 % et 79 % de partis de 80 ans et plus



Logiquement, davantage de plus âgés parmi les partis avec SEV via des porteurs de projet spécialisés dans la fragilité personnelle : hébergements permanents, structures d'accueil/orientation/informations et services d'aide à domicile

*Part des "80 ans et +"



***Ensemble séjours groupe : 21%**

○ Se distingue en - - -
 ○ Se distingue en +++

Parmi les porteurs de projet "généralistes", se distinguent les collectivités territoriales, globalement légèrement au-dessus de l'ensemble des porteurs de projet.

Parmi elles, à noter la spécificité des structures rattachées, très nettement moins frileuses à faire partir avec SEV des seniors du 4^{ème} âge malgré la crise sanitaire. Une explication possible : ces structures sont moins soumises au cadre strict des collectivités

Pour les autres porteurs de projet généralistes : associations/clubs, caisses de retraite/mutuelle/prévoyance, structures sociales tous publics et opérateurs de tourisme : comme pour l'analyse en matière de fragilité financière, les différences ne sont pas suffisamment marquées vs le nombre de seniors partis pour que des écarts significatifs apparaissent

En ce qui concerne les hébergements, de façon cohérente, les structures médicalisées font partir nettement plus de seniors de 80 ans et plus que les structures non médicalisées. Etonnamment, ce n'était pas le cas en 2019 avec des résultats très proches (respectivement 59 % et 54 %)

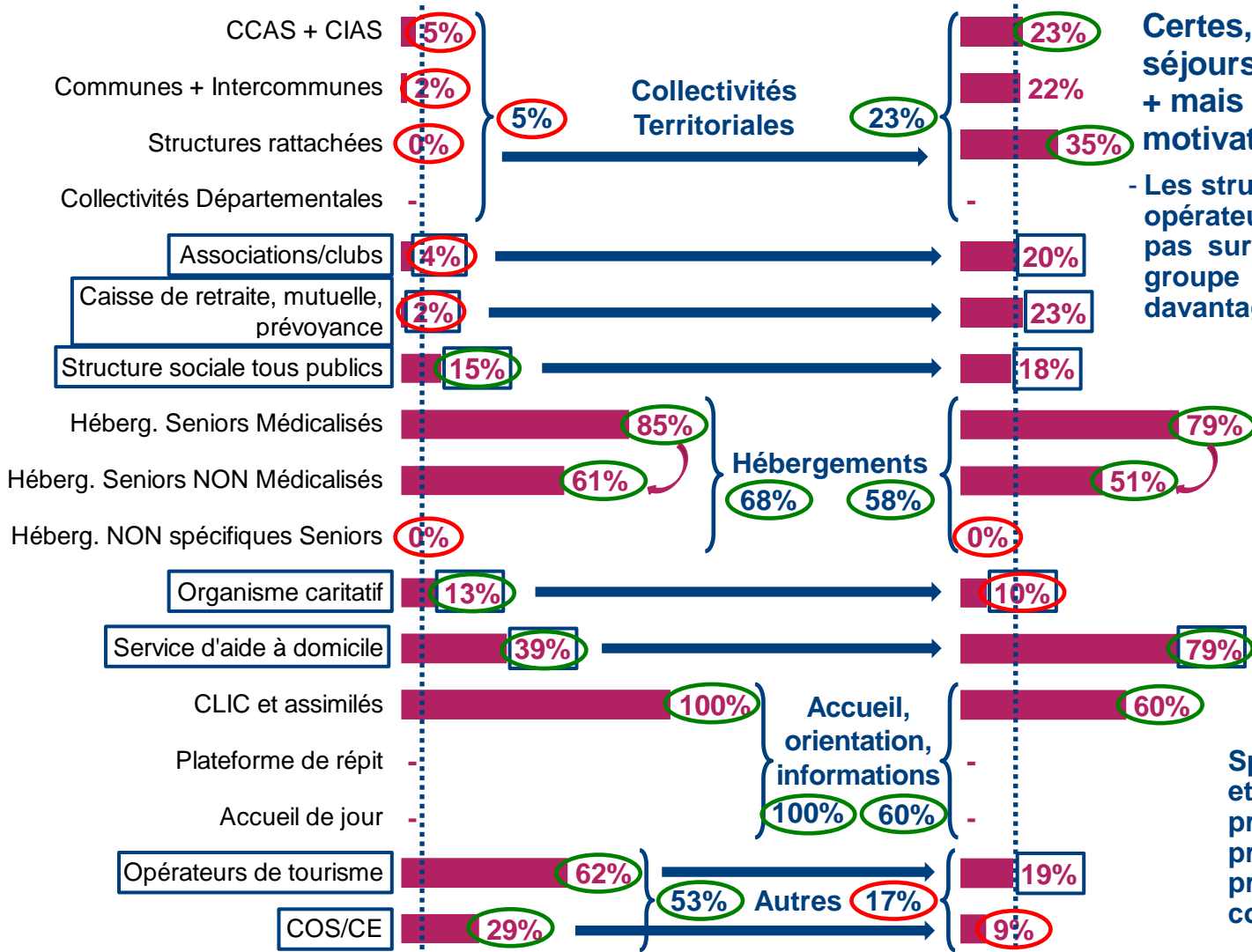
Logiquement, les COS/CE et les organismes caritatifs présentent particulièrement peu de "très âgés" (maxi 10 %)

*Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 à l'exclusion des éligibles à l'aide financière de l'ANCV en tant qu'aidant (N=10 772).

En effet, la comparaison entre les différents types de porteur de projet serait faussée pour ceux qui accompagnent des populations particulièrement fragiles qui nécessitent la présence d'aidants professionnels : la proportion des partis les plus âgés serait, pour ces porteurs de projet, de fait, artificiellement tirée vers le bas

Se distinguent donc les mêmes porteurs de projet que pour les résultats concernant les 80 ans et plus : "les spécialisés" (hébergements permanents, structures d'accueil/orientation/informations et services d'aide à domicile)

A noter des résultats particulièrement cohérents entre les deux variables pour les différents types d'hébergement



Certes, un lien entre la part des séjours courts et celle des 80 ans et + mais le grand âge n'est pas la seule motivation à ces séjours :

- Les structures sociales tous publics et les opérateurs de tourisme ne se distinguent pas sur l'âge vs l'ensemble des séjours groupe mais ils privilégient néanmoins davantage les séjours courts

- De même, les organismes caritatifs et les COS/CE font partir particulièrement peu de très âgés. Pourtant, ils organisent davantage de séjours courts que l'ensemble des porteurs de projet

- A l'inverse, les collectivités territoriales accompagnent un peu plus de 80 ans et + que la moyenne mais assez rarement lors de courts séjours

Spécificité des associations/clubs et des caisses de retraite, mutuelle, prévoyance : une part de très âgés proche de celle tous porteurs de projet confondus mais des séjours courts particulièrement rares

Part des séjours de 5 jours
Ensemble séjours groupe : 8%

○ Se distingue en ---
○ Se distingue en +++

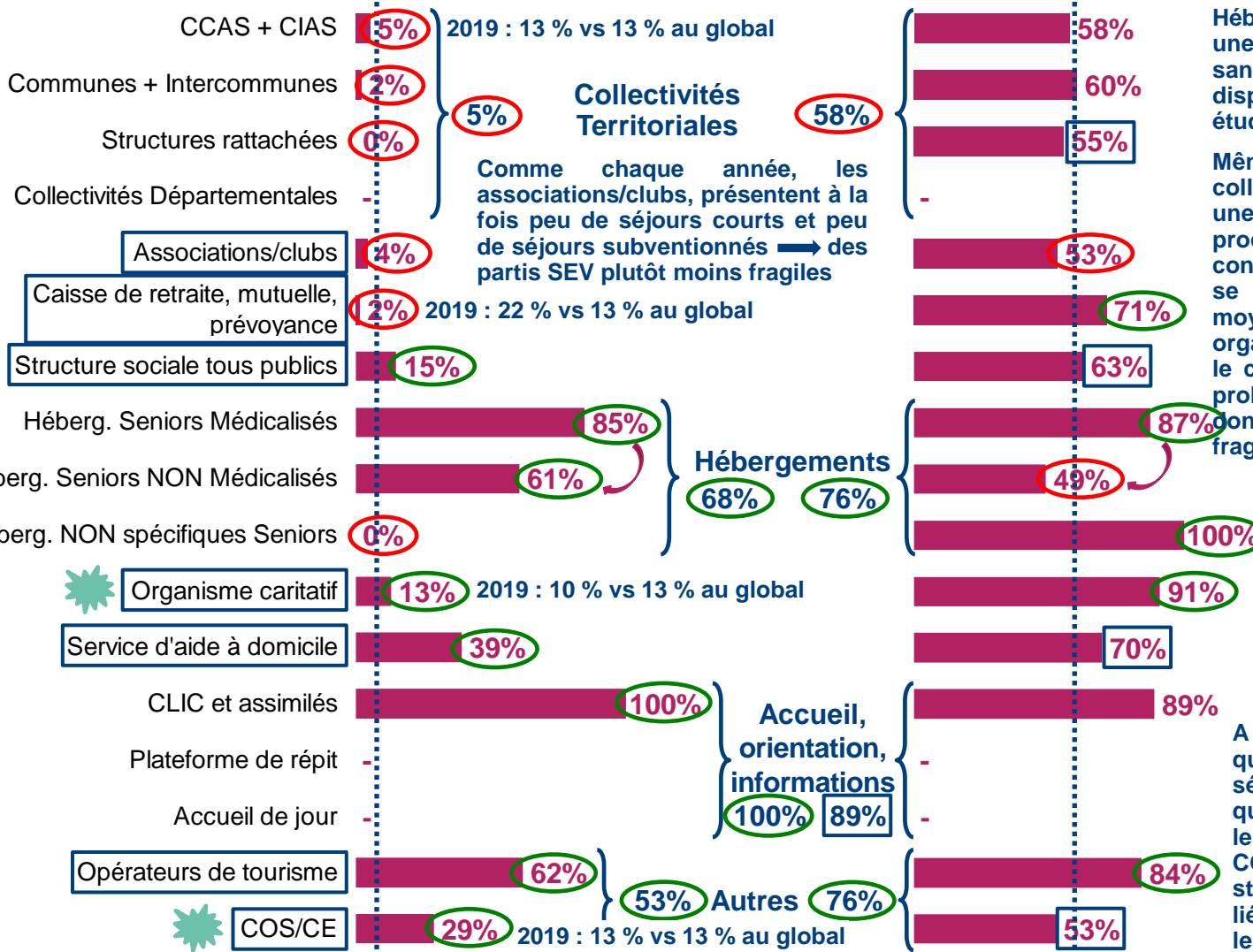
***Part des "80 ans et +"**
*Ensemble séjours groupe : 21%

Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 (N=10 973)
*Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 hors aidants (N=10 772)

Frailité personnelle et fragilité économique des partants : elles tendent* à se cumuler pour les porteurs de projet "spécialisés" (hébergements permanents, structures d'accueil/orientation/informations et services d'aide à domicile) ainsi que pour certains généralistes comme les structures sociales tous publics, les organismes caritatifs, les opérateurs de tourisme et les COS/CE



* Tendent uniquement car avec presque 6 fois moins de partis en groupe qu'en 2019 (10 973 vs 63 803), beaucoup moins d'écarts significatifs apparaissent sur la variable mesurant la fragilité économique des partants entre les différents types de porteurs de projet (effectif trop faible sur certaines catégories)



Hébergements seniors non médicalisés : une volonté de s'évader de la crise sanitaire même à plein tarif mais avec un dispositif qui rassure car spécifiquement étudié pour les seniors

Même profil pour les partis avec des collectivités territoriales avec néanmoins une part de séjours subventionnés plus proche de celle tous porteurs de projet confondus. A noter que les CCAS/CIAS se situent habituellement dans la moyenne pour les séjours courts organisés alors que ce n'est pas du tout le cas en 2020. La crise sanitaire les a probablement incités à la prudence et donc à faire partir des seniors moins fragiles qu'habituellement

On retrouve le même état d'esprit pour les caisses de retraite, mutuelle, prévoyance et de façon encore plus accentuée : habituellement, elles organisent nettement plus de séjours courts que la moyenne (22 % vs 13 % au global en 2019). En 2020, elles sont très en retrait (2 % vs 8 %)

A l'inverse, certains porteurs de projet qui, généralement, organisent peu de séjours courts, en ont fait davantage que les autres en 2020. Sont concernés les organismes caritatifs et les COS/CE. Interprétation possible : une stratégie pour minimiser les risques liés à la crise sanitaire en supprimant les week end des séjours SEV ?

Part des séjours de 5 jours
Ensemble séjours groupe : 8%

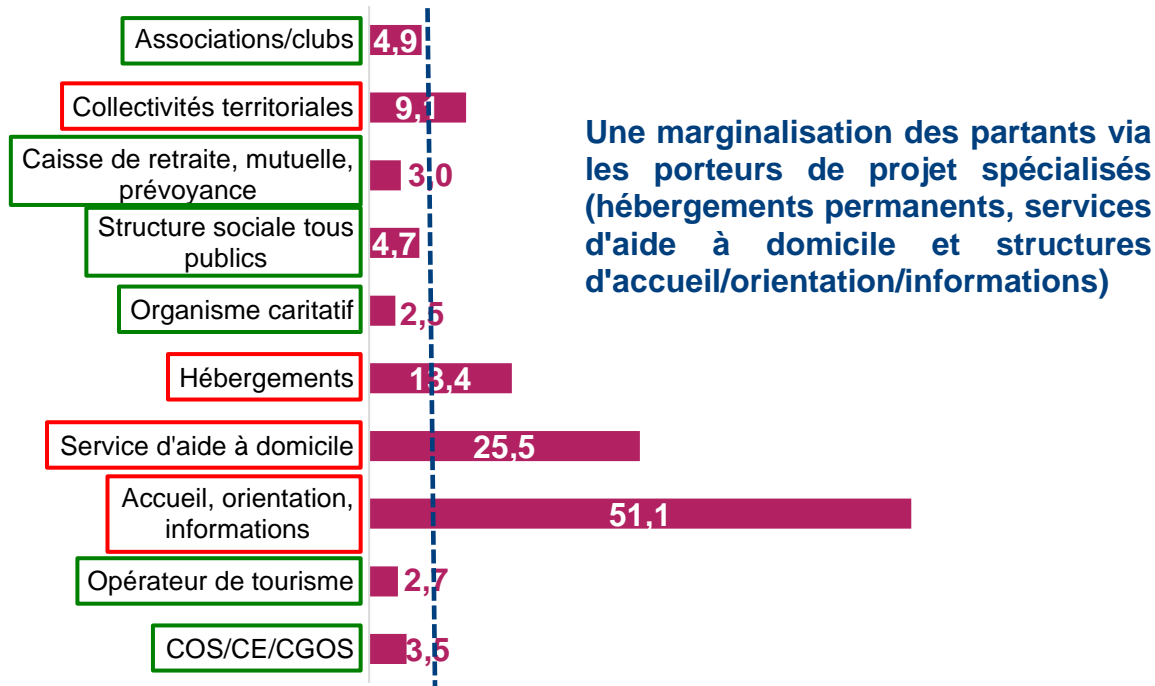
○ Se distingue en - - -
○ Se distingue en + + +

Part des séjours subventionnés
Ensemble séjours groupe : 60%

Une année "spéciale" → Une structure des partis en groupe selon les grands types de porteurs de projet particulièrement atypique

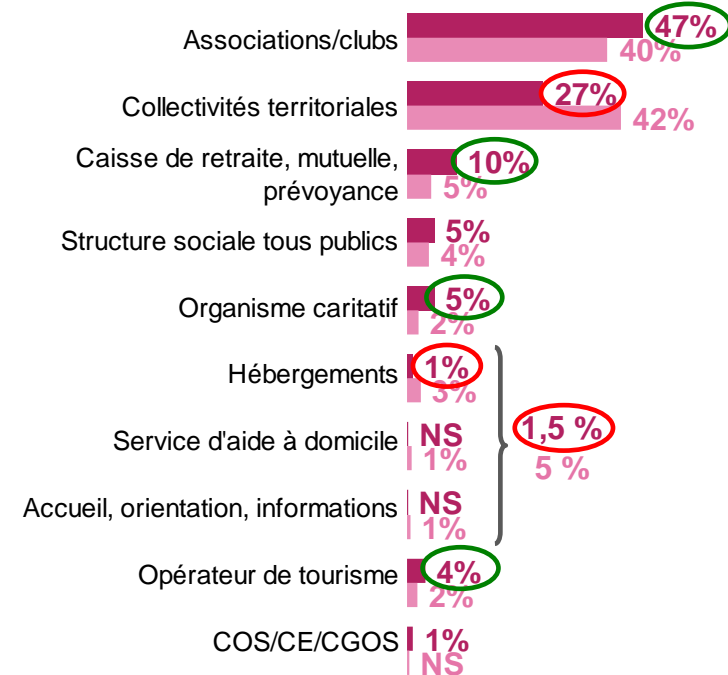


Un nombre de partis en groupe divisé par 5,8 vs 2019 mais d'énormes différences selon les types de porteurs de projet



Une marginalisation des partants via les porteurs de projet spécialisés (hébergements permanents, services d'aide à domicile et structures d'accueil/orientation/informations)

Ens Groupe : 2020 divisé par 5,8 vs 2019



Base : Ensemble des partis en groupe SEV 2020 (N=10 973)

NS : Non Significatif : < 0,5 %

Une nette progression des partis avec des porteurs de projet possédant une grande réserve de partants potentiels : les caisses de retraite/mutuelle/prévoyance et les organismes caritatifs

Un poids accru des partis avec des associations/clubs dont les seniors sont les moins fragiles de tous tant au niveau personnel qu'économique

Le plus spectaculaire est l'effondrement du nombre de partis SEV via les collectivités territoriales (26 868 en 2019 vs 2 945 en 2020). De multiples explications possibles :

- Le choix de protéger les plus fragiles : les collectivités font partir des seniors plutôt parmi les plus âgés des porteurs de projet généralistes
- Une plus grande prudence vs d'éventuelles questions de responsabilité
- En tant que structure publique, une plus grande volonté de suivre "à la lettre" les consignes gouvernementales
- Une organisation par nature plus lourde à mettre en place une fois ces consignes clarifiées

Séjours en groupe SEV 2020 : 4,34 millions de CA générés

Près de 1,2 millions de subventions accordées par l'ANCV soit 27 % du CA



Catégorie de Porteurs de projet	Nombre de séjours	CA généré	Nombre de subventions accordées	Taux de subvention accordée	Montant des subventions accordées
Associations, clubs	5100	2 030 720 €	2707	53 %	483 585 €
Collectivités territoriales *	2945	1 172 761 €	1709	58 %	305 505 €
Caisse de retraite, mutuelle, prévoyance	1050	420 454 €	748	71 %	134 340 €
Structure sociale tous publics	599	234 338 €	375	63 %	65 775 €
Organisme caritatif	588	230 648 €	535	91 %	94 650 €
Hébergements **	127	45 339 €	96	76 %	15 630 €
Service d'aide à domicile	23	8 580 €	16	70 %	2 730 €
Accueil, orientation, informations ***	9	2 988 €	8	89 %	1 240 €
Autres ****	532	193 767 €	404	76 %	66 745 €
TOTAL	10 973	4 339 595 €	6 598	60 %	1 170 200 €
* CCAS + CIAS	2395	952 904 €	1380	58 %	246 460 €
* Communes + Intercommunes	485	193 727 €	293	60 %	52 565 €
* Structures rattachées communales	65	26 130 €	36	55 %	6 480 €
* Collectivités Départementales	0	0 €	0	-	0 €
** Héberg. Seniors Médicalisés	71	24 582 €	62	87 %	9 885 €
** Héberg. Seniors NON Médicalisés	43	15 570 €	21	49 %	3 405 €
** Héberg. NON spécifiques Seniors	13	5 187 €	13	100 %	2 340 €
*** CLIC et assimilés	9	2 988 €	8	89 %	1 240 €
*** Plateforme de répit + Accueil de jour	0	0 €	0	-	0 €
**** Opérateurs de tourisme	393	141 613 €	331	84 %	54 380 €
**** COS/CE	139	52 154 €	73	53 %	12 365 €



Récapitulatif financier par région : réception / émission



Aucune surprise sur le positionnement des différentes régions

* Hors contribution GIR aux opérateurs de tourisme : 18 € par parti en individuel si le nombre d'individuels regroupés sur une même date est au moins de 10 personnes (2 835 092 € en incluant la contribution GIR)

	CA généré			Montant des subventions accordées*		
	Domicile	Destination	Dest - Dom	Domicile	Destination	Dest - Dom
Auvergne-Rhône-Alpes	1 293 285 €	1 142 173 €	- 151 112 €	401 405 €	348 640 €	- 52 765 €
Bourgogne-Franche-Comté	496 842 €	329 959 €	- 166 883 €	143 930 €	103 680 €	- 40 250 €
Bretagne	510 249 €	847 018 €	+ 336 769 €	154 895 €	261 725 €	+ 106 830 €
Centre-Val de Loire	294 749 €	131 052 €	- 163 697 €	88 220 €	38 340 €	- 49 880 €
Corse	796 €	368 772 €	+ 367 976 €	360 €	89 050 €	+ 88 690 €
Grand Est	936 066 €	442 072 €	- 493 994 €	289 920 €	135 285 €	- 154 635 €
Hauts-de-France	1 072 408 €	344 436 €	- 727 972 €	330 280 €	111 745 €	- 218 535 €
Ile-de-France	1 034 111 €	0 €	- 1 034 111 €	263 955 €	0 €	- 263 955 €
Normandie	418 553 €	228 803 €	- 189 750 €	132 165 €	78 050 €	- 54 115 €
Nouvelle Aquitaine	701 459 €	1 494 751 €	+ 793 292 €	235 310 €	457 660 €	+ 222 350 €
Occitanie	689 678 €	1 618 379 €	+ 928 701 €	229 065 €	518 835 €	+ 289 770 €
PACA	584 118 €	1 511 921 €	+ 927 803 €	199 225 €	452 010 €	+ 252 785 €
Pays de la Loire	875 152 €	442 904 €	- 432 248 €	276 085 €	147 995 €	- 128 090 €
DOM	1 206 €	0 €	- 1 206 €	360 €	0 €	- 360 €
Etranger	0 €	6 432 €	+ 6 432 €	0 €	2 160 €	+ 2 160 €
TOTAL	8 908 672 €	8 908 672 €	0 €	2 745 175 €	2 745 175 €	0 €